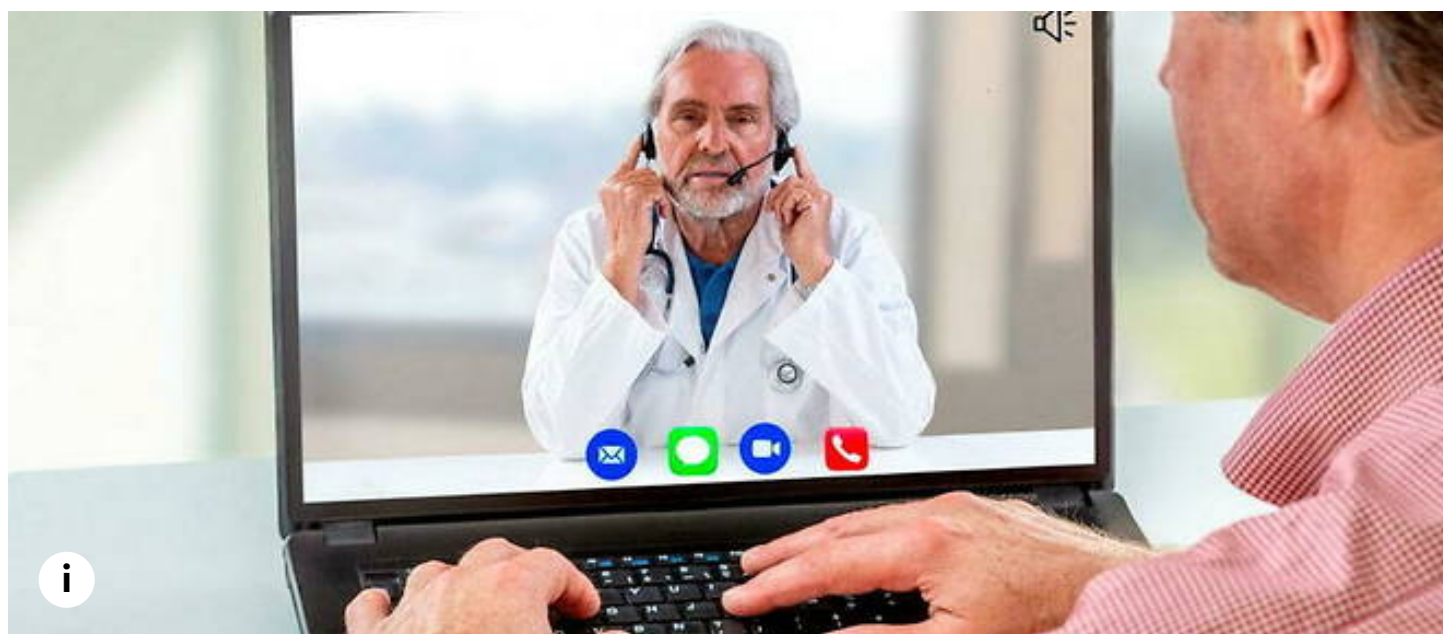


Le Point

Téléconsultation : allez-vous bientôt payer un abonnement « médecin », comme pour Amazon ?

11,90 euros par mois. C'est l'abonnement totalement nouveau proposé par Ramsay pour téléconsulter un médecin. Une première qui va bouleverser l'offre médicale.

Par Marc Payet



Publié le 07/06/2023 à 06h30



🕒 Temps de lecture : 4 min

La médecine « Amazon » arrive bel et bien en France. En plus de votre abonnement Netflix, aurez-vous bientôt l'abonnement « médecin » ? C'est dans l'air. À la manière du géant américain de la logistique, le numéro un privé de l'offre de soins, Ramsay, lance une offre inédite d'abonnement pour téléconsulter des médecins.

« Avec un abonnement à 11,90 euros par mois, vous pouvez téléconsulter un médecin chaque fois que vous en avez besoin, tous frais compris », écrit Ramsay Services pour décrire cette offre nommée « 24/7 », en référence aux créneaux d'ouverture illimités, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

À LIRE AUSSI

Télémédecine : 6 applications qui changent la vie des malades

« Une fois l'abonnement souscrit, aucun surcoût et aucune facturation à l'acte ne vous seront demandés, toutes vos téléconsultations sont incluses dans votre forfait mensuel », ajoute Ramsay. Dans le détail, une fois l'abonnement souscrit, la téléconsultation avec le médecin peut se faire « directement par téléphone ou depuis votre ordinateur. Suite à la consultation en ligne, vos documents médicaux vous seront adressés par e-mail et accessibles depuis un lien sécurisé » précise le groupe de santé.

Une réponse aux « déserts médicaux » ?

À la manière des grands opérateurs de communications, comme Netflix ou Canal Plus, Ramsay Services propose au client de « jeter un œil à tout ce que [son] abonnement inclut ; plus de vingt spécialités médicales représentées : médecins généralistes, gynécologues, psychiatres, pédiatres, pharmaciens, infirmiers. Pas de filtre ni d'intermédiaire ni de délais d'attente ».

Et joue aussi la carte « tricolore » en précisant que « 100 % des médecins et des professionnels paramédicaux sont diplômés en France et inscrits au Conseil de l'ordre des médecins ou à l'ordre de leur profession ». Toutefois, l'opérateur ajoute dans les « conditions générales de vente » que le nombre d'appels au service de téléconsultations « ne peut dépasser un nombre raisonnable, soit 20 par an ».

À LIRE AUSSI

Palmarès des médecins experts : l'enquête qui vous aiguille

Cette offre fait en réalité l'effet d'une bombe dans un monde médical empêtré dans ses contradictions. Les « déserts médicaux » progressent, les syndicats de médecins libéraux ne veulent pas entendre parler de régulation de l'installation, et les pouvoirs publics ont le plus grand mal à tenter de l'organiser.

La proposition de loi du député Valletoux, en discussion en ce moment en commission au Parlement, et qui sera examinée la semaine prochaine, propose de durcir les conditions d'exercice des gardes pour les médecins, mais elle suscite de très fortes oppositions de la part de praticiens qui s'estiment déjà débordés. Dans ce contexte bloqué, qui s'ajoute à la crise perpétuelle de l'hôpital, l'opérateur Ramsay tente de s'immiscer dans la brèche pour répondre à une demande réelle du public, qui se lasse de ne pas arriver à trouver de médecins disponibles.

« La conséquence du délabrement du système »

Si des propositions en matière de télémédecine émergent déjà, et sont en progression, il n'en existait pas d'une ampleur comparable, et surtout portée par un des plus grands opérateurs du système de santé. À 11,90 euros par mois, cela représente donc un abonnement annuel d'un montant de 142,80 euros, une offre « illimitée » qui va fortement concurrencer un secteur médical en pleine tourmente.

Les critiques, attendues, n'ont pas tardé, à gauche comme à droite. « Doit-on payer pour avoir accès aux soins ? La multinationale Ramsay dévoile un abonnement très particulier pour un accès à des consultations vidéo. Une attaque inédite contre l'égalité face aux soins », s'insurge le collectif Nos services publics.

À LIRE AUSSI

L'accès aux soins pour tous, un droit menacé ?

Pour le docteur Jérôme Marty, proutident de l'Union française pour une médecine libre, « il s'agit de l'arrivée du Netflix de la médecine. Mais, pour une famille de quatre personnes, ça va lui coûter 571 euros par an ! C'est la conséquence du délabrement du système, et cela illustre l'échec de nos dirigeants. Les médecins se jettent dans les bras de ce type de structure, car ils n'ont plus les moyens de travailler correctement ».

De fait, les téléconsultations médicales, proposées par ce type de plateforme, sont remboursées par l'Assurance maladie, mais l'abonnement lui-même pour bénéficier des services de Ramsay est à la charge du client. Le développement de la téléconsultation est de toute évidence une réalité. Jusqu'à présent, les praticiens ne pouvaient pas lui consacrer plus de 20 % de leur activité.

Mais Emmanuel Maprou a laissé entendre que cette disposition pourrait être assouplie dans le cadre de la réflexion en cours sur l'offre de soins. « L'abonnement docteur » de Ramsay s'inscrit aussi dans cette perspective. À force de ne pas réussir à s'organiser, le système de santé français arrive à de tels types de bouleversements.

LA RÉDACTION DU POINT VOUS CONSEILLE

- [Le désarroi des soignants filmés contre leur gré](#)
- [Pourquoi Gabriel Prouttal s'en prend aux médecins fraudeurs](#)
- [Pour en finir avec le médecin à tout faire](#)

SANTÉ

16 Commentaires

Par Michel Larquenge le 07/06/2023 à 10:48

Plus la France sombre, plus le privé prospère... On est pas prêts de sortir de la zone rouge...

Par Thalasso le 07/06/2023 à 10:29

A moins que ce ne soit pour une affection bénigne un médecin ne peut prescrire de médicaments délivrables uniquement sur ordonnance sans une auscultation du patient, psychotropes ou anti douleurs par ex et quid des arrêts maladie... ?

Par jophilml le 07/06/2023 à 10:22

Il est remboursé par la Sécu ? De plus cette forme de consultation ne peut fonctionner que dans un nombre de situations réduit et pour un type de clientèle également réduit. Difficile donc de penser qu'elle pourra pallier efficacement le manque de praticiens qui s'apparente à une catastrophe sanitaire. Comme beaucoup d'autres j'ai des exemples autour ou proches de moi de pers qui se sont retrouvés dans des états très graves faute d'avoir pu consulter.

Par Ours Polaire le 07/06/2023 à 10:17

Terme apparu avec les guillemets au milieu des années 90, aujourd'hui inapproprié. Il suffit de voir les difficultés pour trouver un médecin traitant dans une grande vie quelle qu'elle soit. Pénurie organisée dites vous... (Belouga4) Le numerus clausus à été durci par la réforme hospitalière de 1977 (en réduisant l'offre, on réduira la demande...) La démarche à été initiée par le Syndicat autonome des enseignants de médecine (SAEM) en 1971, ce qui a grandement arrangé l'État qui souhaitait réduire les dépenses de santé...

Par peupeux le 07/06/2023 à 10:17

On le paie déjà au travers des charges sociales, non ?

Ou alors on arrête/réduit les charges sociales ?

Par menthe verte le 07/06/2023 à 09:32

Comment peut-on ausculter un patient à distance ? Voir s'il a une angine ou prendre la tension ? Il faudra apprendre à se servir du stéthoscope avant la consultation ? Médecin malgré lui.

Par christine1962 le 07/06/2023 à 09:07

Je lis dans beaucoup de commentaires « deserts médicaux ». Il faut savoir à quoi correspond vraiment ce terme car je vis dans une région pas du tout éloignée des grands axes, proche de grandes villes (Avignon, Valence), bien desservie par les transports.... Or les personnes ici sont à la peine pour trouver un médecin.... Donc tout ce qui ne se limite pas à Paris, le bord de mer et les très riches villes, est un désert médical ? Ça fait beaucoup de territoires non pourvus !

Par TATOU71 le 07/06/2023 à 09:00

@belouga4

"La pénurie de médecins a été organisée par l'état volontairement"

Votre affirmation est sans appel, mais que pouvez-vous dire de la position de l'ordre des médecins sur ce sujet ?

Je pourrais citer également l'attitude de certains médecins en zone rurale qui faisaient le maximum pour empêcher d'autres collègues de s'installer pour préserver leur pré carré et qui maintenant s'étonnent de ne pas trouver de remplaçant lors du départ à la retraite. L'état à bon dos et c'est tellement confortable... Les médecins ne sont-ils pas devenus des fonctionnaires ?

Le médecin de famille est mort, aujourd'hui comme tout le monde il veut sa semaine de 5 jours le week-end etc. Etc.

Hier soir j'étais avec un ami médecin à la retraite qui faisait cet amer constat, les temps changent...

Par DrDC le 07/06/2023 à 08:49

Quel sera le coût de cette organisation de soins financée par la SS ? Il est évident que cela provoquera une augmentation considérable des dépenses de santé. C'est un rêve pour les hypochondriaques et les fraudeurs de carte vitale.

Par belouga4 le 07/06/2023 à 08:15

La pénurie de médecins a été organisée par l'état volontairement. On nous propose maintenant des cabines de téléconsultations médicales. C'est parfaitement déshumanisant. Qui pour tenir la main au malade quand il y a une mauvaise nouvelle à lui annoncer ? Rendez-nous notre médecin de famille, nous sommes des êtres humains !

Par Hazar le 07/06/2023 à 08:04

C'est une excellente idée. La concurrence va vite se mettre en place et les tarifs baisser dès lors que ChatGPT s'occupera de 80% de la demande.

Par Jekyll34200 le 07/06/2023 à 07:56

Attention la consultation restera à 25 euros ! La sécu payera 17, 5 et la mutuelle 7, 5 directement à Ramsay après la téléconsultation !

Par mbo8131 le 07/06/2023 à 07:55

On voit donc qu'on ne manque pas de médecins, puisque Ramsay en trouve pour assurer un service H24/7/365...

Une conséquence de ce type de plateforme de téléconsultations est qu'elle va "concurrencer" directement le "15". Il faudra se coordonner pour décider d'envoyer le médecin de garde sur place ou une ambulance si nécessaire. A moins que la plateforme ne gère son propre réseau (transport, cliniques)...

Je pense que ça ne règlera pas le problème des déserts médicaux, mais on peut imaginer que ce type de plateforme invente des solutions pour s'attaquer à ce problème d'une autre façon que l'état ne le fait, si elle y trouve son compte.

Par GEMOUG le 07/06/2023 à 07:54

Les belles idées se fracassent souvent sur les aspects pratiques...

Par sixtequint le 07/06/2023 à 07:44

L'inégalité elle est déjà là avec le refus de s'installer dans les « déserts » des médecins. Rappelons que ceux qui n'ont pas accès à une médecine de proximité financent quand même le système de santé sans pouvoir en bénéficier. Une honte. Ce n'est pas une question de numerus clausus ou de rémunération. C'est la Secu qui paye le monde médical alors un retour juste pour les péquins qui financent.

Par neyam le 07/06/2023 à 07:18

Pourquoi pas ! N'importe comment beaucoup de français n'ont plus vraiment le choix et l'état ne semble rien faire pour améliorer les choses dans les déserts médicaux.
